Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 52 (1944)

Heft: 16

Vereinsnachrichten: Das Internationale Komitee vom Roten Kreuz teilt mit

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sur l'image 32 on aperçoit le transbordement sur un navire hôpital à l'aide d'une grue, d'un blessé grave bien enroulé dans des couvertures.

Sur les images 33 et 34 même opération à l'aide de demi-brancards. On remarque sur l'image 34 que les bretelles des porteurs pendent le long de la nuque, ce qui prouve qu'elles ne sont pas croisés sur les épaules conformément aux prescriptions internationales. Le désavantage de cette inobservation peut être constaté facilement par la tenue serrée et légèrement penchée en avant des porteurs. Dans notre série de tableaux nous pouvons aussi placer une vue du bateau du Comité International de la Croix-Rouge «Caritas I» qui a quitté le chantier de Lisbonne après une période de transformations.

Les avions, pour terminer, forment un dernier groupe de moyens de transport. Les avions qui servent exclusivement au transport des blessés sont conformément aux prescriptions internationales, peints en blanc et munis du signe de la Croix-Rouge. L'image 36 montre quelques bouées de sauvetages servant de refuge aux naufragés. Ces derniers y trouvent des vivres et peuvent aussi au moyen d'un appareil émetteur appeler au secours.

L'image 37 nous montre un hydravion sanitaire italien sauvant les aviateurs naufragés en haute mer. Les aviateurs tombés sont pourvus de scaphandres et peuvent se tenir sur l'eau grâce à un petit bateau en caoutchouc jusqu'à ce que l'aide vienne.

L'image 38 nous montre le transfert dans un avion d'un soldat blessé à la jambe et qui sera ainsi transporté dans un court délai vers un hôpital de campagne. Cet avion ne paraît pas être aménagé pour recevoir des bancards standard. Cela démontre très bien les difficultés que pose souvent le transport d'un blessé grave et les avantages obtenus lorsque les prescriptions édictées sont observées. Ce serait un grand avantage de pouvoir employer les brancards standards.

L'image 39 nous montre le «Fieseler-Storch» employé comme avion de transport sanitaire. Ce petit avion se distingue par des possibilités d'attérissage presque illimitées; il peut décoller et attérir sur de larges routes, sur des places libres, ou sur n'importe quel pré. Ceci permet de procurer très rapidement aux blessés graves une assistance médicale urgente. On voit très bien sur la photo que ce léger et petit appareil peut facilement prendre deux brancards standards à bord. Pour la disposition des brancards, c'est un modèle. Le Fieseler-Storch est un moyen idéal pour le transport des blessés.

Comme dernière image nous montrons l'avion géant «Gigant» des usines Messerschmitt, comme avion de transport pour blessés. Cet avion sert à divers buts mais principalement comme moyen de transport. L'avantage essentiel de cet avion géant à six moteurs est sa capacité intérieure extraordinaire et son grand rayon d'action. Comme les blessés sont posés sur des couches comparables à des matelas, il semble que des brancards bien adaptés, pourraient être placés dans cet avion en nombre numériquement supérieur.

Après cette description des moyens de transport pour blessés qui sont employés dans les armées belligérantes nous pouvons dire ce qui suit de l'Armée suisse:

Le brancard d'ordonnance, le brancard roulant de campagne et de montagne et les cacolets Arcioni et Fröhlich, comme les chassis pour les voitures légères pour blessés ont été décrits et reproduits dans ce même journal *). L'Armée suisse possède en outre des voitures sanitaires régimentaires, des voitures régimentaires de montagne et des voitures pour blessés. La voiture sanitaire régimentaire est tirée par deux chevaux et transporte tout le matériel sanitaire du régiment; en plus les sacs des soldats sanitaires et de ceux de la fanfare, lorsque ces derniers fonctionnent comme brancardiers. La voiture sanitaire régimentaire peut transporter quatre hommes assis ou bien deux couchés. La voiture sanitaire régimentaire de montagne est attribuée aux régiments d'infanterie de montagne. Elle est aussi tirée par deux chevaux; elle transporte le matériel sanitaire du régiment de montagne et quatre demi-brancards standard; elle est construite pour transporter quatre blessés assis ou bien deux couchés. Les brancards doivent être fixés solidement. Pour l'usage en montagne et au cours de mauvaises descentes deux garde-voitures sont chargés de la maintenir au moyen d'une corde. Des voitures à blessés sont attribuées aux troupes sanitaires et servent exclusivement au transport des blessés. Elles contiennent des chassis spéciaux pour brancards qui permettent de fixer les brancards standards.

Le transport des blessés est aussi organisé dans les colonnes sanitaires motorisés. Une colonne se compose d'une voiture pour le commandant, de cinq voitures aménagées chacune pour le transport de quatre blessés couchés, de six voitures pour le transport chacune de trois à quatre blessés assis et d'un camion pour les bagages. Pour le transport des blessés couchés on se sert de voitures de livraison qui doivent posséder au moins les dimensions suivantes: Longueur 250 cm., largeur 140 cm., hauteur 130 cm. Les brancards standards sont montés dans celles-ci à l'aide des chassis cités ci-dessus. Pour le transport des blessés assis des voitures privées sont réquisitionnées. L'Armée suisse possède en outre un nombre considérable de voitures sanitaires modernes. Lorsqu'il s'agit de transporter un plus grand nombre de blessés à longue distance, on se sert de trains sanitaires. Les wagons de troisième classe avec le matériel d'ordonnance s'y prêtent le mieux. Un train sanitaire se compose de dix wagons, chacun transportant 16 blessés couchés et cinq wagons pour blessés assis. Le matériel sanitaire et les brancards nécessaires se trouvent à la place de mobilisation des trains sanitaires. Ce qui a été dit à propos des trains sanitaires étrangers, est valable aussi pour nous.

Des essais ont démontré que l'on peut aussi employer les trains légers des C. F. F. qui peuvent être aménagés pour le transport de blessés, après l'enlèvement des banquettes et des filets. Par contre il faut passer les brancards par les fenêtres, parce que les portes sont trop étroites. La vitesse peut être de 60 kilomètres et plus à l'heure.

A l'occasion de la 11e session de la Commission internationale de standardisation en 1936, M. le colonel Thomann, ancien pharmacien en chef de l'armée, a fait à ce sujet un rapport qui fut publié par le Comité International de la Croix-Rouge. Les avions de transport sanitaires ne sont pas employées en Suisse mais, il va de soi qu'en cas de nécessité les avions de lignes seraient utilisés pour le transport des blessés.

En résumé nous pouvons constater que quoi qu'il existe un grand nombre de prescriptions réglant le matériel sanitaire, prescriptions qui ont été étudiées par la Commission internationale de standardisation, nos tableaux concernant les moyens de transports des blessés démontrent que les belligérants sont encore loin d'employer d'une façon générale ces modèles standards dans leurs armées. C'est ainsi que nous voyons le brancard complet utilisé quasi souvent que le demi-brancard, pourtant seul admis par les prescriptions internationales. La standardisation des automobiles sanitaires et des avions laisse aussi beaucoup à désirer en ce qui concerne l'espace pour les brancards standards.

Dans les parties exposées du front de même que dans le pays bombardé à l'arrière les moyens de transport improvisées jouent un grand rôle et rendent de bons services dans les cas d'urgence. Le personnel sanitaire doit en tout cas être instruit de manière à être à la hauteur des moyens d'improvisation. A part cela il est évident que le perfectionnement des moyens de transports pour blessés conformément aux normes internationales doit être poussé plus à fond.

Notre série d'images nous permet quand-même de constater que les travaux de la Commission internationale de standardisation ont été partiellement fructueux et qu'au moins une partie du matériel sanitaire employé actuellement est conforme à ces prescriptions. Ce résultat est satisfaisant pour les deux raisons suivantes:

1° Parce que les prescriptions internationales tendent vers un grand ménagement des blessés et vers la sûreté et la rapidité des transports;

2° Parce que dans la guerre de mouvement d'aujourd'hui lors d'essais d'invasion et d'encerclement il peut arriver que des formations sanitaires soient coupées et obligées de travailler avec les sanitaires ennemies. Dans ces circonstances, la présence d'un matériel international standardisé facilite le travail en commun au profit de tous les blessés.

Il est donc à souhaiter que les efforts du Comité international de standardisation soient soutenus dans la mesure du possible par toutes les nations et ceci dans l'intérêt des blessés et en vue du soulagement des souffrances des victimes de la guerre.

*) Ueber das Sanitätsmaterial unserer Armee. — *La Croix-Rouge* 1942, Nr. 37, 39, 41, 45.

Das Internationale Komitee vom Roten Kreuz teilt mit

Schon öfters und erst kürzlich wieder waren Gerüchte im Publikum im Umlauf, wonach die Mitglieder des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz in Genf Gehälter, und zwar meistens sehr hohe, bezögen.

Das Internationale Komitee hat schon verschiedentlich darauf hingewiesen, dass seine Mitglieder, wie übrigens ein grosser Teil seiner Mitarbeiter, ehrenamtlich tätig seien. Es hält es jedoch für seine Pflicht, aufs neue und ganz unmissverständlich zu erklären, dass keines derjenigen seiner Mitglieder, die seit Ausbruch des gegenwärtigen Konflikts ihre Zeit ganz oder teilweise dem Werke des Roten Kreuzes widmen — und dies unter Hintansetzung ihrer persönlichen Wünsche oder Interessen — jemals das geringste Gehalt bezogen oder die kleinste Entschädigung erhalten haben. Diese Komiteemitglieder hätten jedoch ganz berechtigterweise für ihre Tätigkeit eine wenn auch bescheidene materielle Entschädigung beanspruchen dürfen.

Indem sich diese Schweizerbürger ganz oder teilweise dem Werke des Roten Kreuzes widmen, ist es ihnen niemals darum zu tun gewesen, sich von irgend jemand Dank oder besondere Achtung zu erwerben; sie sind von jeher lediglich der Auffassung gewesen, es sei ihre Pflicht, eine der humanitären Traditionen unseres Landes im Dienste des Roten Kreuzes aufrecht zu erhalten und zu entfalten.